

Tirages limités

Julien Brault et Pierre Monette

Volume 2, numéro 1, automne 2005

Du journal intime à l'autofiction

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/10826ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les éditions Entre les lignes

ISSN

1710-8004 (imprimé)

1923-211X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Brault, J. & Monette, P. (2005). Tirages limités. *Entre les lignes*, 2(1), 31–31.

Tirages limités

L'AUTOÉDITION

S'autoéditer implique de prendre en charge l'entièreté du processus de publication d'un livre et de jouer le double rôle d'auteur et d'éditeur : veiller soi-même à la révision du manuscrit, à sa mise en pages et à son impression.

La retraite venue, Madeleine Guay a entrepris de faire paraître ses mémoires : « C'était surtout un projet familial. Je l'ai fait pour mes enfants, pour qu'ils se souviennent. » Le manuscrit d'*Au fil de mes souvenirs* a été corrigé et mis en pages par sa fille et sa belle-fille; madame Guay a ensuite fait imprimer son livre à 75 exemplaires, qui lui ont coûté 6 \$ l'unité.

L'ÉDITION À COMPTE D'AUTEUR

Plus coûteuse, l'édition à compte d'auteur est une entreprise plus simple : l'auteur fait affaire avec un éditeur qui, contre rémunération, prend en charge l'ensemble du processus de production de l'ouvrage.

France Milot se disait que le récit de son enfance saurait intéresser un certain nombre de gens. Elle a fait imprimer 1000 exemplaires de *T'en souviens-tu ?* au coût de 12 \$ l'unité. Elle en a adressé quelques dizaines d'exemplaires aux médias et on l'a invitée en entrevue à la radio et à la télévision. Cet accueil n'a cependant pas été sa principale source de satisfaction. La parution de son livre lui a

Au fil de mes souvenirs par Madeleine Bilodeau Guay.



PHOTOS : MARTINE MARISUO

Certains écrits personnels s'adressent presque uniquement aux proches de leurs auteurs, à quelques dizaines de personnes tout au plus. Pas étonnant qu'ils n'intéressent guère les grands éditeurs commerciaux qui font leurs profits avec des livres à grand tirage. L'autoédition et l'édition à compte d'auteur peuvent alors se présenter comme une alternative intéressante. Quelques expériences de parutions à petits tirages.

JULIEN BRAULT

permis de renouer avec des amis d'enfance, et un inconnu lui a affirmé qu'à la lecture de son ouvrage, il avait retrouvé des échos de ses propres souvenirs de jeunesse. « Je me suis fait plaisir » : telle est la grande récompense de madame Milot.

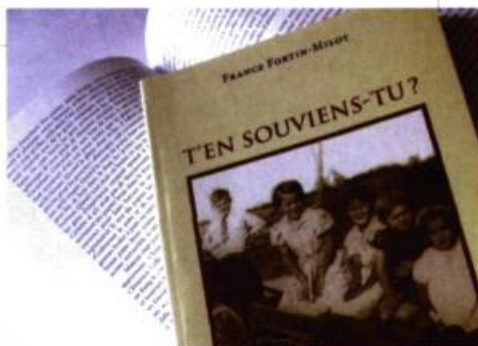
LES TIRAGES ILLIMITÉS D'INTERNET

Par le biais d'Internet, le nombre de lecteurs potentiels est pratiquement illimité. Le blogue permet à un auteur de faire paraître au jour le jour des textes, accompagnés de photos ou de liens.

La Toile offre également des éditeurs électroniques. Au Québec, la Fondation littéraire Fleur de Lys, un organisme à but non lucratif, permet aux auteurs de vendre ou de donner leur livre en format numérique. Il suffit d'envoyer par courriel un manuscrit accompagné de l'image de son choix. Les lecteurs peuvent alors télécharger le livre à partir du site de la Fondation (www.manuscritdepot.com). Chantal Gevrey, récipiendaire du prix Robert-Cliche en 2000, a ainsi fait paraître un recueil de nouvelles intitulé *Récits de l'en-allé*.

QUELQUES PRÉCAUTIONS

Un public restreint n'est pas nécessairement synonyme de mauvaise qualité littéraire. Publier un ouvrage à tirage limité est un choix tout désigné pour



T'en souviens-tu ? par France Fortin-Milot.

ceux et celles dont la principale ambition est de laisser un souvenir à leurs proches. Mais gare aux éditeurs et imprimeurs peu scrupuleux qui font miroiter un succès littéraire à leurs clients afin de les pousser à déboursier pour l'impression de milliers d'exemplaires. En règle générale, quelques dizaines, voire quelques centaines de copies devraient suffire : le bonheur d'être lu ne se mesure pas toujours au nombre de lecteurs. Et l'on éprouvera davantage de satisfaction à voir son tirage épuisé qu'à contempler des centaines d'exemplaires invendus, entreposés dans sa cave... *

Collaboration à la rédaction : Pierre Monette

Vous voulez publier à compte d'auteur ?

Quelques sites :

Les éditions À la carte :

www.uhfmag.com/alc.html

Les éditions Better : www.better.ca

Les éditions Carte blanche : www.carte-blanche.qc.ca